



Driss El Yazami

Président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)

«Il faut faire l'effort de connaître et comprendre les traditions des pays de résidence»

Les jeunes d'aujourd'hui restent taraudés par la question lancinante de la double appartenance exacerbée par les pays d'accueil.

➔ **Comment se sent la nouvelle génération, n'étant ni marocaine à 100%, ni européenne à 100% ?**

Driss El Yazami: Même s'il faut toujours se garder des approches trop globales, on pourrait dire que les nouvelles générations nées et socialisées dans les pays de résidence dépendent fortement des histoires familiales, de leur réussite socioprofessionnelle ou encore du débat public sur l'immigration dans tel ou tel pays, etc. Toutefois, l'intégration n'est pas totalement effectuée. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment, d'une part, agir pour aider ces générations à mieux réussir leur parcours scolaire et affronter les discriminations, souvent invisibles au niveau professionnel? D'autre part, comment amplifier l'offre culturelle marocaine en leur direction? Il y a dans ce domaine de très fortes attentes.

➔ **Quel est le nouveau profil des MRE?**

L'émigration marocaine connaît une féminisation croissante, une mondialisation continue en termes de pays d'installation, le rajeunissement d'un côté et le vieillissement de l'autre, l'extension du phénomène migratoire à toutes les couches sociales et à toutes les régions du pays et enfin la progression du niveau socioculturel des migrants marocains. Ainsi, on parle beaucoup de l'émigration illégale des Marocains, mais on évoque beaucoup moins la migration légale des cadres hautement qualifiés qui participent à ce que l'on appelle la circulation internationale des élites professionnelles. Ce phénomène, encore mal mesuré, touche probablement quelques milliers de Marocains par an.





➔ **Quelles sont leurs attentes?**

On peut faire l'hypothèse que ces attentes se situent au moins à deux niveaux. A l'égard des gouvernements des pays de résidence, et aussi en termes d'égalité de traitement, surtout que ces Marocains même font partie intégrante de la population. A l'égard du Maroc, il est clair qu'il y a des attentes considérables dans le domaine religieux et culturel. Pour les parents, l'enjeu est celui de la transmission à leurs enfants du patrimoine culturel et de l'éducation qu'ils ont reçus en héritage. Et pour les jeunes, la question est bien celle de la gestion de cette double appartenance, question lancinante qu'ils se posent et que les sociétés des pays de résidence leur posent. Le sondage réalisé l'été dernier par notre Conseil auprès d'un échantillon significatif de Marocains d'Europe avait montré qu'il y a en outre de fortes attentes en direction de l'administration marocaine, de la justice, etc.

➔ **Ressentent-ils toujours le besoin de rentrer à leur pays d'origine?**

Ce même sondage avait montré un pourcentage important de Marocains, y compris à la deuxième génération, qui disent ne pas exclure de rentrer une fois la retraite venue et l'observation empirique montre qu'il y a un nombre de plus en plus important, même s'il reste minime par rapport à l'ensemble de la population émigrée, de personnes qui tentent l'expérience du retour. Ceci étant, il est probable que la majorité de la population est appelée à s'enraciner dans les pays d'immigration. Ce qui est un phénomène général qui touche toutes les populations émigrées.

➔ **Quels problèmes rencontrent-ils lors de l'exercice de leur religion dans les pays laïcs?**

Le défi est justement de pouvoir pratiquer sa religion dans des pays laïcs, même si les traditions nationales en la matière varient d'un pays d'immigration à l'autre, dans un climat d'islamophobie croissante et où l'islam suscite de fortes interrogations. En théorie, les lois de tous ces pays garantissent le libre exercice des cultes, mais on peut noter ici et là des discriminations dans la pratique comme l'a encore rappelé un rapport récent de l'Agence européenne des droits fondamentaux. Les musul-

L'instrumentalisation politique de l'immigration accroît les risques et la déstabilisation des communautés immigrées.



Le nouveau rapport du Ccme, qui sort le 2ème semestre de 2010, traite plusieurs aspects: Féminisation de l'immigration, Islam en Europe...



mans doivent aussi faire l'apprentissage de la vie dans des sociétés profondément sécularisées et pluralistes. Ce qui exige une meilleure connaissance des traditions historiques des pays où ils résident, des cadres associatifs compétents, de meilleures capacités d'organisation et des aptitudes accrues pour répondre à des questionnements théologiques inédits.

➔ **Existe-t-il toujours autant de discrimination envers les MRE?**

Plus graves que le racisme, il y a en effet les discriminations qui ont souvent un caractère pernicieux, invisible, et qui restent difficiles à combattre malgré les dispositifs publics mis en place par pratiquement tous les pays d'immigration. Comme la « Equality and Human Rights Commission » au Royaume-Uni, le Centre pour l'égalité des chances en Belgique ou la HALDE en France. La crise actuelle et l'instrumentalisation politique de la question de l'immigration accroissent les risques et la déstabilisation des communautés immigrées. Mais il y a deux facteurs d'espoir: la prise de conscience des communautés qui revendiquent leurs droits et l'existence dans ces sociétés de forces démocratiques qui refusent ces discriminations et la xénophobie. ■

Propos recueillis par S. B.